

Bourg-en-Bresse, le 8 octobre 2019

L'inspectrice d'académie-directrice
académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré public

S/C de Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale



Objet : Demande de renoncement à son poste détenu à titre définitif

Dans le cadre du mouvement départemental 2020, une procédure de renoncement à son poste détenu à titre définitif est ouverte.

Celle-ci a pour objectif de permettre à un enseignant de quitter son poste s'il y rencontre des difficultés avérées, essentiellement d'ordre relationnel au sein de l'équipe.

Je tiens à souligner le **caractère exceptionnel** de cette procédure qui n'a pas vocation à satisfaire des demandes formulées uniquement par convenance.

L'enseignant devra solliciter préalablement un entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale de sa circonscription afin d'exposer les motifs de la demande et de recueillir son avis sur celle-ci.

La décision d'accord de renoncement sera irrévocable.

L'enseignant perdant le bénéfice de son poste au 31 août 2020, sa participation au mouvement 2020 est obligatoire.

Important : l'enseignant qui n'obtient aucun poste à l'issue de la première phase du mouvement 2020 (phase informatisée) devra participer aux phases complémentaires du mouvement afin d'obtenir un poste à titre provisoire.

Le formulaire de demande de renoncement à son poste, joint en annexe, devra être adressé à l'inspecteur de circonscription au plus tard **le lundi 3 février 2020**.

Les décisions d'accord ou de refus seront transmises avant l'ouverture du serveur.



Marilyne Rémer

Annexe : formulaire de demande de renoncement à son poste détenu à titre définitif



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain

Division des personnels
1^{er} degré public

Affaire suivie par :
Sandrine Hüni
Tél : 04 74 45 58 47
Courriel
ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10 rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse
CEDEX

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENONCEMENT A SON POSTE
DETENU A TITRE DEFINITIF**

MOUVEMENT 2020

à retourner à l'inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription
pour le 3 février 2020 délai de rigueur

qui, après avis, le transmettra à la division des personnels pour le 18 février 2020

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Affectation actuelle :

Fonction :

Circonscription :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr
(adresse utilisée dans les correspondances)

Téléphone portable :

Dans le cadre de ma participation au mouvement 2020, je souhaite renoncer au poste sur lequel je suis nommé(e) à titre définitif.

Ce poste sera, par conséquent, déclaré vacant et je participerai au mouvement dans les mêmes conditions que les enseignants nommés à titre provisoire.

A _____ le, _____

Signature de l'intéressé(e) :

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine :